

LA THÈSE EN 3 ANS!



Chers maîtres de stage,

La réforme de l'internat de médecine générale en 4 ans impose de nombreuses adaptations et modifications du cursus des internes. Parmi elles – et non des moindres – figure l'obligation de soutenance de thèse au plus tard en fin de 3ème année de DES pour les étudiants concernés, là où leurs prédécesseurs avaient jusque 6 ans pour remplir cette exigence académique.

Un nouveau parcours d'accompagnement pour la thèse a ainsi été mis en place depuis un an pour les internes de la promotion 2023-2024, leur imposant notamment de trouver un sujet et un directeur de thèse avant la fin de leur première année. Ce défi est en passe d'être relevé pour l'immense majorité d'entre eux, et je tiens particulièrement à remercier tous ceux d'entre vous qui ont contribué à cette réussite en acceptant de devenir directeur de thèse !

Votre implication est précieuse dans ce domaine comme dans toutes vos fonctions de maître de stage, tant pour ces internes que ceux des promotions précédentes, qui rentrent dans ce parcours plus tardivement. Les internes ont plus que jamais besoin de vous pour poursuivre cet effort dans les mois et années à venir !

Des formations à la direction de thèse par webinaires ont été mises en place au cours des derniers mois, et sont disponibles en replay via les liens ci-dessous :

- [Introduction à la direction de thèse](https://vimeo.com/946068686/c4e51a524b?share=copy) : <https://vimeo.com/946068686/c4e51a524b?share=copy>

- [Le B.A.BA du directeur de thèse](https://vimeo.com/967846298/0519cd5023?share=copy) : <https://vimeo.com/967846298/0519cd5023?share=copy>

Les prochaines formations auront lieu selon les mêmes modalités :

- Mardi 12 novembre à 13h : « De la définition du sujet à la rédaction de l'objectif de recherche, la fiche de thèse simplifiée des internes »

- Jeudi 28 novembre à 13h : « Loi Jardé, protection des données, comité d'éthique... La réglementation de la recherche pour les débutants »

Pour recevoir le lien de connexion en amont des webinaires, ou simplement manifester votre intérêt pour la direction de thèse, envoyez dès à présent un mail à l'adresse commission-these-dmg@univ-rennes.fr !

L'équipe du DMG se tient à votre disposition pour vous accompagner au mieux dans ce rôle de directeur et répondre à toutes vos questions. N'hésitez pas à nous contacter à cette adresse !

En vous remerciant pour votre implication,

Dr Benjamin Bastian

Responsable de la Commission thèse